



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Ré
Mc
t

11170175

TRIBUNAL DE COMMERCE - MONS
REGISTRE DES PERSONNES MORALES28 OCT. 2011
Greffe

N°

N° d'entreprise : 0897922367

Dénomination(en entier) : **S.T.O. IMMO CONCEPT**

Forme juridique : SPRL

Siège : Rue Jules Monoyer n° 40 à 7110 Houdeng-Aimeries

Objet de l'acte : TRANSFERT SIEGE SOCIAL

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés qui s'est tenue le 24/10/2011 au siège de la Société à 18 heures

La séance est ouverte à 18 H par Monsieur OZKAN Ismaïl, gérant qui déclare que l'Assemblée est apte à délibérer et à décider sur le point figurant à son ordre du jour, à savoir :

- transfert de siège social

Sont présents :

Monsieur OZKAN Ismaïl, titulaire de 199 parts sociales

Madame MILIOTO Marianna, titulaire de 1 part sociale

Après en avoir délibéré, l'Assemblée décide de transférer le siège social à l'adresse suivante :

Avenue Rêve d'Or 92/1 à 7100 La Louvière

Toutes les décisions qui précèdent sont prises par votes séparés et obtenues à l'unanimité.

La séance est levée à 18 H 15.

Fait à Houdeng-Aimeries, le 24/10/2011

Les associés

Monsieur OZKAN Ismaïl

Madame MILIOTO Marianna

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/11/2011 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers**Au verso** : Nom et signature